

IFSI CHERBOURG-COTENTIN profil des promotions, résultats, débouchés

A la rentrée de septembre 2024, les effectifs sont les suivants :

– 80 étudiant(e)s en Licence 1 (Licence science du soin)

- Répartition par genre : 74 femmes et 6 hommes
- Répartition par âge : de 17 à 41 ans - Moyenne d'âge = 21 ans
- Répartition géographique : : 98.75% issus du territoire normand (75 Manche et 4 Calvados) et 1.25% autre (Corse)

Autres particularités

- Promotions professionnelles : 7 personnes

– 78 étudiant(e) en Licence 2 (Licence science du soin)

- Répartition par genre : 67 femmes et 10 hommes
- Répartition par âge : de 18 à 48 ans - Moyenne d'âge = 22.83 ans
- Répartition géographique : 97.4% issus du territoire normand (dont 73 personnes de la Manche) et 2.6% hors département (1 personne du Finistère et 1 personne d'Île de France)

Autres particularités :

- Promotions professionnelles : 8 personnes
- Situation de handicap : 1 personne

– 66 étudiants(e) en Licence 3 (Licence science du soin)

Répartition par genre : 12 hommes et 54 femmes

Répartition par âge : de 19 ans à 46 ans – Moyenne d'âge : 24.5 ans.

Répartition géographique : 61 ESI sont originaires de Normandie (57 Manche, 3 Calvados et 1 Seine Maritime), 4 de Bretagne et 1 de Corse.

Autres particularités :

- Contrats d'apprentissage : 8 personnes
- Promotions professionnelles : 5 personnes

Taux de réussite au diplôme d'Etat juillet 2024 : 100%

Insertion professionnelle à l'issue de la formation

Employabilité : 39.65% sur le CHPC Cherbourg, 27.57% dans le département de la Manche et 5.17% hors département, 1.72% projet d'exercice à l'Étranger

Poursuite de formation (sage-femme et puéricultrice) : 8.62%

Sans réponse à l'enquête : 17.24%



Débouchés, poursuite de parcours

Le diplôme IDE peut être une passerelle vers d'autres qualifications professionnelles :

- Infirmièr-e de pratique avancée
- Puéricultrice-teur
- Infirmièr-e de Bloc opératoire
- Infirmier-e anesthésiste
- Cadre de santé

Allègement dispenses de formation

En ce qui concerne la formation infirmière certains cursus peuvent faire l'objet de dispenses.

Les situations individuelles des étudiants-es sont étudiées en section compétente en début de formation. Vous pouvez vous renseigner au secrétariat de l'Institut 02.33.20.76.36